



**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
Conseil de Quartier**

P. PERRIER

04.66.76.72.39

O.LAROCLETTE

04.66.76.72.83

olivier.larochette@ville-nimes.fr

Nîmes le, 20 mars 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION

**CONSEIL DE QUARTIER
COSTIERES**

**JEUDI 09 MARS 2017
18 HEURES 00**

Etaient présents :

- Véronique GARDEUR-BANCEL, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier

Collège des Elus :

- Laurent BURGOA, adjoint au Maire
- Monique BOISSIERE, Conseillère Municipale

Collège des Comités de Quartier :

- Régis FERRIER, Route d'Arles - Beausoleil
- Marie Antoinette DIBETTA, Narvik
- Jean Marc ALLONGUE, Les Marronniers
- Marc LAGARDE, Maréchal Juin Capouchiné
- Marianne DURAND, les Charmilles
- Jean Claude TUR, La Camargue
- Gilles CROUZIN, Haute Magaille
- Annick MARCELLIN-RIVRY, Cité des Espagnols

Collège des Associations :

- Jean Marie IVARS, Karaté Do Bigot
- Liliana ALLEGRE, Paralysés de France

Collège des Institutions :

- Commandant BARBEZIER, Police Nationale
- Olivier DOERFLINGER, Tango

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX-OUY
- Christiane GRAS,
- Pauline CAESTEKER,
- Béatrice HEYER
- Bernard ACARIE

Excusés :

- Richard TIBERINO, Collège des Elus
- Michel AUBERT, Trisomie 21

Absents :

- Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Collège des Elus
- Pascal GOURDEL, Collège des Elus
- Catherine BERNIE-BOISSARD, Collège des Elus
- Association Gardoise des Retraités de l'Artisanat, Collège des Associations
- Chambre des Métiers, Collège des Institutions
- Angélique RIGAL, Collège des Habitants
- Direction Départementale de la Poste, Collège des Institutions

I. Approbation du Compte Rendu du 8 décembre 2016.

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est voté à l'unanimité.

II. Sécurité

Intervention de la Police Nationale

Le Commandant BARBEZIER indique que les résultats pour l'année 2016 sont satisfaisants avec une diminution de 3 % des faits constatés. Il souligne toutefois une forte augmentation des vols de scooters et deux roues sur l'ensemble de la ville de Nîmes.

Suite à une question de **Monsieur GARDES**, il indique que selon les indicateurs de la Police Nationale, le parvis de la gare fait partie du secteur Centre-Ville. Les infractions qui y sont constatées ne sont donc pas incluses dans les statistiques du Conseil de Quartier Costières.

Monsieur FERRIER informe de problèmes de stationnements aux alentours de la Poste de Beausoleil et rue Magaille. Il souhaite des patrouilles plus fréquentes

Le Commandant BARBEZIER rappelle que les problèmes de stationnements sont gérés par la Police Municipale.

Monsieur BURGOA met en lien ce problème avec l'utilité du stationnement payant dans ce quartier pour permettre un turn-over des véhicules.

Depuis la fermeture du parking devant le Commissariat rue du Planas, de nombreux véhicules stationnent sur les trottoirs et rendent le cheminement piétonnier impossible.

Le Commandant BARBEZIER indique qu'en raison de la mise en place du plan Vigipirate, une instruction nationale a demandé à tous les commissariats d'interdire les accès de leurs parkings aux usagers. Pour les personnes à mobilité réduite souhaitant porter plainte, il rappelle qu'il est possible de contacter le commissariat pour qu'un agent se déplace au domicile de la personne.

Monsieur BURGOA propose de saisir par courrier le Commissariat pour qu'une solution soit trouvée à ce problème de stationnement.

Intervention de la Police Municipale

Monsieur PONTET indique une évolution de 6% des interventions sur le secteur Costières (8123 en 2016 contre 7642 en 2015):

- Hausse de 114% des verbalisations (3474 en 2016 contre 1621 en 2015)
- Hausse de 49% des fourrières (271 en 2016 contre 182 en 2015)
- Hausse de 19% des fiches affaires (1143 en 2016 contre 960 en 2015)

Quelques interventions sur le secteur :

- Avenue Général Leclerc : depuis début janvier, 57 interventions donnant lieu à 19 verbalisations pour stationnements gênants ont été effectuées (principalement au niveau de la maison de retraite).

- Quartier des Marronniers : interventions pour du stationnement gênant et abusif dans les rues de Vérone, des Marronniers, des Quatrefages, Terraube et Docteur Calmette.
- Quartier Camargue : verbalisations régulières sur l'ancienne Route de Générac
Madame GRAS rappelle que sur ce secteur, le stationnement est réellement problématique. Elle demande par ailleurs des passages fréquents lors des changements de côtés de stationnement par quinzaine.
- Quartier Maréchal-Juin Capouchiné : une fiche mission a été ouverte pour le stationnement des rues de la Ranquette, Emilien Ronzas, Marcel Cabos et des Romarins.

Madame CAESTECKER souligne le problème des chiens laissés sans laisse et sans muselières sur les espaces publics.

Monsieur PONTET indique que la Police Municipale possède une brigade canine. Celle-ci a été amenée à faire de nombreuses procédures auprès des propriétaires de chiens de type molossoïde.

Madame ALLEGRE s'inquiète des trottoirs encombrés toute l'année par des poubelles et encombrants qui gênent le cheminement piétonnier pour les personnes à mobilité réduite, principalement dans les rues des Quatrefages, Henri Fabre et des frères Durand.

Monsieur BURGOA indique que ce problème est d'autant plus préjudiciable que le secteur des Marronniers a été l'un des premiers secteurs où des aménagements dans le cadre du PAVE ont été réalisés.

Madame CAESTECKER informe de la présence d'un véhicule dont l'alarme sonne régulièrement le matin et le soir au niveau des 7 collines (côté BNP).

Monsieur PONTET précise que si ce véhicule stationne dans un espace privé, la Police Municipale ne peut pas intervenir. Toutefois, si la nuisance est réelle et continue, il convient de le signaler d'une part au syndic (si c'est une copropriété) d'autre part à la Police Nationale avec le numéro d'immatriculation du véhicule.

III. Avancement des travaux votés par le Conseil de Quartier en 2016

Les derniers travaux ont été réalisés :

- Carrefour du Planas : l'îlot directionnel a été implanté en février 2017.
- Ecole Jean Carrière : les travaux ont été réalisés en février 2017

IV. Aménagements susceptibles d'être financés par le Conseil de Quartier en 2017.

A la demande des Présidents des Comités de Quartier « des Marronniers » et de « La Camargue », deux aménagements sont retirés du tableau des aménagements susceptibles d'être financés par le Conseil de Quartier :

- **Jardin Pierre Gamel : Réfection du sol souple de l'aire de jeux pour un coût de 21 000 €**
- **Ancienne Route de Générac : Réfection ponctuelle du trottoir en enrobés entre la rue Louis Abric et le Lycée Mistral pour un coût de 18 000 €**

Les aménagements suivants sont proposés au vote du Conseil de Quartier :

- Chemin de l'homme mort : Mise en place de ralentisseurs. Coût : **3 400 €**
- Route de St Gilles : Création d'un trottoir en enrobé entre la rue Raoul Lhermet et la rue Charles des Guerrois. Coût : **19 500 €**
- Rue de l'Ancien Vélodrome : Réfection du trottoir sur 1 mètre de largeur sans toucher aux bordures. Coût : **7 200 €**

- Rue Henri Fabre : Création d'un îlot à l'angle de la rue Henri Fabre et de la rue des Marronniers pour empêcher le stationnement. Coût : **1 500 €**
Monsieur ALLONGUE indique que la rue des Marronniers est actuellement en travaux. Il faudra attendre la fin de l'intervention de la SAUR pour réaliser cet aménagement.
- Rue de Bouillargues : Reprise en enrobé en conservant les bordures du trottoir entre les n° 327 et 337. Coût : **2 400 €**
- Rue de Bouillargues : Reprise en enrobé en conservant les bordures du trottoir au n° 798. Coût : **1 700 €**
- Rue de Bouillargues : Reprise en enrobé en conservant les bordures du trottoir entre les n° 876 et 884. Coût : **2 500 €**
- Rue Ste Perpétue : Réfection du tronçon de trottoir à l'angle de la rue Ste Perpétue et de la rue de Bouillargues en enrobés en conservant les bordures (côté auto-école). Coût : **2 000 €**
- Rue Ste Perpétue : Reprise du trottoir en enrobés sans toucher aux bordures sur environ 100 mètres entre la rue de Garons et l'Avenue Général Leclerc. Coût : **7 200 €**
- Avenue Général Leclerc : Reprise ponctuelle du trottoir devant AXA Assurance. Coût : **1 200 €**
- Jardin Pierre Gamel : Création d'une marelle. Coût : **1 400 €**
- Cour de Beausoleil : Aménagement paysager d'une partie de la cour : terrassement, terre végétale, bordures, arbustes, toile et paillage, arrosage ainsi que des panneaux occultant pour l'abri poubelle. Coût : **6 100 €**
- Jardin Pierre Gamel : Reprise de l'arrosage public sur la partie avant du jardin. Coût : **7 500 €**
- Rue Maurice Fayet : Pose de bordures bétons pour retenir les gravillons, fourniture et pose d'un stabilisé de part et d'autre du carrefour. Coût : **6 837 €**

L'ensemble de ces aménagements, représentant un coût de 70 437 €, est voté à l'unanimité. Il reste donc 29 563 € sur le budget 2017 du Conseil de Quartier.

Monsieur LAGARDE s'interroge sur le nombre important de chiffrage sur le secteur Route d'Arles – Beausoleil par rapport aux autres Comités de Quartier.

Madame GARDEUR BANCEL rappelle que ces chiffrages font suite à un travail de diagnostic des voiries que le Comité de Quartier a réalisé. Elle souligne que certains Comité de Quartier ne font pas remonter beaucoup de demandes et n'ont donc que très peu de chiffrages.

V. Questions diverses

Quartier Narvik

Madame DIBETTA rappelle que le trou dans la chaussée de la rue des Apothicaires (ancien fossé) est toujours ouvert et dangereux.

Quartier Cité des Espagnols

Chemin des Pêcheurs : **Madame MARCELLIN RIVRY** réitère sa demande d'implantation de panneaux « interdit sauf riverains » de part et d'autre du chemin des Pêcheurs pour des raisons de sécurité.

Elle demande également que les fossés du chemin du Mas de Boudan et du Bachas soient nettoyés. Un courrier sera adressé au service Pluvial pour une prise en compte de cette demande.

Quartier des Marronniers

Monsieur ALLONGUE souhaite l'organisation d'une réunion technique à l'angle de la rue Ste Geneviève et de l'avenue Pierre Gamel. A cet endroit, un passage piéton existe et un îlot est peint au sol. Certains riverains ont fait remonter la difficulté de traverser en une seule fois la rue. Il demande donc la création d'un îlot en dur pour permettre une traversée en deux temps.

Monsieur GARDES demande que soit revue la position du service signalisation concernant la suppression du zébra et la création de deux places de stationnements supplémentaires à l'angle de la rue Henri Fabre et de la rue des Quatrefages. Contrairement à ce qui a été indiqué, il n'y a pas de garage empêchant ce réaménagement.

Madame NEVEUX-OUY fait part de problèmes de stationnements aux abords du jardin public Pierre Gamel. Elle souhaite savoir dans quelle mesure des places pourraient être réservées aux usagers.

Madame ALLEGRE indique le problème des jeux pour enfants qui ne sont pas aux normes handicapés.

***Monsieur MAUNY** souligne que les anciens jeux ne prenaient pas en compte cette problématique. Aujourd'hui, lors de la création d'un espace de jeux, la Ville apporte une attention particulière à cette problématique en mettant en place des structures accessibles pour les enfants en situation de handicap.*

Quartier des Charmilles

Le service de la Voirie est intervenu à plusieurs reprises pour reboucher l'affaissement du trottoir à l'angle du chemin du Mas de Vignolles. Cet affaissement est visiblement dû à un problème sur le réseau d'assainissement.

Madame DURAND souhaite savoir si ce n'est pas à l'entreprise qui a fait les travaux qu'incombe la réparation de ce trottoir.

***Monsieur DEVALLAND** indique que le délai de garanti pour ce genre de travaux n'est que d'un an. Il n'est plus possible de faire de recours contre l'entreprise.*

Elle indique la présence de rats dans le secteur du chemin du Mas de Vignoles et demande qu'une campagne de dératisation soit programmée.

Une demande identique sera transmise sur le secteur La Camargue pour les rues Louis Abric et Charloun Rieu.

Quartier Route d'Arles Beausoleil

Monsieur FERRIER réitère la demande de pose de potelets au niveau de la poste de Beausoleil.

Cet aménagement sera pris en charge par le service de la Voirie.

Monsieur ACARIE indique des trous sur le parvis de l'église des Bons Enfants.

Quartier La Camargue

Monsieur TUR fait part d'une inquiétude concernant l'épicerie du secteur. Le commerce a été vendu récemment et le nouveau propriétaire a fait une demande d'ouverture de nuit.

Quartier Haute Magaille

Monsieur CROUZIN demande que les lavandes mortes de la Place Cardinal soient remplacées. Il souhaite également qu'une attention particulière soit portée sur le nettoyage des rues du quartier ainsi que la mise en place de distributeurs de sacs pour le ramassage des déjections canines.

Tango

Monsieur LAGARDE fait part de remontées positives des riverains du secteur depuis la remise en service de la ligne 16 (Ville Active – Capouchiné – Jean Jaurès), ancienne ligne D.

Monsieur GARDES rappelle que lors du dernier Conseil de Quartier, il avait indiqué le problème de liaison entre la ligne 6 et la ligne 7 où il n’y a pas de correspondance directe de quai à quai au niveau de l’arrêt « l’Estanque ».

Il souligne, par ailleurs, la difficulté du tourne à droite pour les bus dans la rue Emile Allier sans monter sur le trottoir. Il propose un déport de cette ligne sur la rue du Forez et le chemin du Mas de Boudan, plus large, pour rejoindre cette rue Emile Allier.

Monsieur DOERFLINGER précise que cette modification aurait un coût important au vu du nombre de passage journalier du bus dans ce secteur.

Quartier Maréchal Juin – Capouchiné

Monsieur LAGARDE indique un manque d’entretien des trottoirs et des bas-côtés des chaussées du secteur. Il demande la possibilité de faire passer la nettoyeuse automatique au moins 1 fois par mois.

Rue d’Arcole

Monsieur IVARS réitère sa demande de matérialisation au sol des emplacements de stationnement sur le parking de la rue d’Arcole. Le service de la signalisation avait refusé cet aménagement car il n’y aurait pas de cheminement piétonnier sécurisé en cas de marquage au sol. Les véhicules se garant de façon anarchique sur ce parking, Monsieur IVARS précise que le cheminement n’est de toute façon pas respecté. Il souhaite donc que cette demande soit réexaminée.

Boulevard Sergent Triaire

Madame CAESTEKER indique un problème de synchronisation des feux tricolores au bout du boulevard Sergent Triaire. Elle demande la possibilité d’installer un feu exclusif pour le tourne à droite.

Propreté urbaine

Madame CAESTEKER fait part du manque d’entretien le long du périphérique entre la route d’Arles et Jardiland, au niveau de la contre-allée du secteur Haute Magaille.

Elle demande également que les canisacs soient rechargés régulièrement rue du Forez et sur le jardin Pierre Gamel.

Concernant les problèmes de Propreté Urbaine, Madame GARDEUR BANCEL va se rapprocher de Monsieur Bernard ANGELRAS, Adjoint au Maire, Délégué à la Propreté Urbaine, pour qu’une information soit présentée lors d’un prochain Conseil de Quartier.

La séance est levée à 20 h 15.

La Présidente déléguée du
Conseil de Quartier Costières

Véronique GARDEUR-BANCEL

